
 LES SOIRÉES DE LA RUE SAINT-LAZARE.

ENTRETIENS SUR LES LOIS ÉCONOMIQUES

ET DÉFENSE DE LA PROPRIÉTÉ,

 PAR M. G. DE MOLINARI ¹.

Des deux titres que porte cet ouvrage, aucun ne nous paraît indiquer assez clairement le but que l'auteur s'est proposé. Qu'est-ce d'abord que *les Soirées de la rue Saint-Lazare*? Cela nous fait bien pressentir une série de conversations, mais sans nous dire quel en sera l'objet. Quant au second titre, il a le grave inconvénient de laisser supposer, ce qui est loin d'être exact, qu'on ne doit trouver ici qu'une sorte de doublure du trop fameux ouvrage de M. Thiers sur la propriété. Pour en juger autrement, il faut savoir d'avance qu'on a affaire cette fois à un véritable économiste, décidé à défendre le principe de la propriété, non-seulement contre les atteintes dont le socialisme le menace dans l'avenir, mais encore contre les atteintes déjà si nombreuses que le régime actuel lui fait subir, et dont M. Thiers lui-même s'est rendu tant de fois complice.

Heureusement, si la pensée du livre est mal indiquée par le titre, elle est très-clairement expliquée dans la préface.

« Reconnaisant, dit l'auteur, avec tous les économistes, la propriété comme la base de l'organisation naturelle de la société, j'ai recherché si le mal dénoncé par les socialistes, et que nul, à moins d'être aveugle ou de mauvaise foi, ne saurait nier, j'ai recherché si ce mal provient, oui ou non, de la propriété.

« Le résultat de mes études et de mes recherches a été que les souffrances de la société, bien loin d'avoir leur origine dans le principe de la propriété, proviennent, au contraire, d'atteintes directement ou indirectement portées à ce principe.

« D'où j'ai conclu que la solution du problème de l'amélioration du sort des classes laborieuses réside dans l'affranchissement pur et simple de la propriété. »

C'est dans ces dernières paroles surtout que la véritable pensée du livre se manifeste avec éclat. Il ne s'agit plus, comme dans l'ouvrage de M. Thiers, de défendre purement et simplement l'ordre actuel, avec tous ses abus et tous ses vices, mais de le réformer conformément aux saines doctrines. Il ne s'agit plus seulement de préserver le droit de propriété de nouvelles atteintes, en laissant subsister d'ailleurs toutes les lois qui le violent ou le restreignent; il s'agit de l'affranchir en redressant les erreurs ou les iniquités des lois. C'est-à-dire que l'auteur entreprend de défendre la propriété, tout à la fois, et contre les so-

¹ Un volume grand in-18, 3 fr. 50 c. Chez Guillaumin et comp.

cialistes qui s'efforcent de la détruire, et contre les conservateurs qui la défendent mal, parce qu'ils la violent eux-mêmes à qui mieux mieux, sans s'en douter.

Tel est donc l'objet que M. de Molinari s'est proposé, et qu'il poursuit dans une série d'entretiens, auxquels il a donné, on ne sait trop pourquoi, le nom de *Soirées*.

Dans ces entretiens figurent naturellement trois interlocuteurs, représentants des trois principes mis en présence, un Conservateur, un Socialiste et un Economiste. Peut-être faut-il regretter que l'auteur n'y ait pas amené un plus grand nombre de personnages, ce qui lui eût permis non-seulement d'animer la scène et de varier davantage le dialogue, mais encore de nous montrer l'opinion socialiste et l'opinion conservatrice sous leurs divers aspects; tandis qu'en ne donnant à chacune de ces opinions qu'un seul représentant, il s'est vu réduit à ne nous les présenter que dans leur généralité la plus haute, c'est-à-dire dans l'abstraction.

Si nous voulions chicaner sur la forme, nous dirions que M. de Molinari aurait dû peut-être aussi jeter au travers de ces entretiens quelques incidents, quelques péripéties, de manière à leur donner une tournure plus dramatique et à justifier un peu mieux le premier titre de l'ouvrage. Tels qu'ils sont, ces entretiens sont trop réguliers, trop suivis, trop méthodiques pour mériter réellement le nom de *Soirées*. On y sent trop la main qui fait mouvoir les personnages, on y voit trop le fil qui les guide; le but vers lequel tend le dialogue est trop clairement déterminé et pressenti. Mais nous n'insistons pas sur ce défaut de forme; d'autant mieux que l'auteur a su échapper, par la vivacité spirituelle du dialogue, par la tournure incisive des réparties, aussi bien que par la variété des sujets qu'il traite, au principal écueil dont il eût à se défier, l'uniformité et l'ennui.

Ce qui nous intéresse avant tout dans cet ouvrage, c'est le fond.

A ce sujet, on a fait à M. de Molinari un autre reproche plus grave, auquel nous ne pouvons toutefois nous associer. On a prétendu qu'il n'avait pas fidèlement reproduit les doctrines qu'il voulait combattre. Entendons-nous.

Que l'auteur n'ait pas reproduit le socialisme tel que le conçoivent messieurs tels et tels, nous voulons bien l'admettre; qu'il ne l'ait pas représenté non plus sous l'infinie variété de ses aspects, nous le concédons encore, et nous en avons dit la raison. Comment, d'ailleurs, peindre exactement, et sous une forme déterminée, ce Protée insaisissable qui se transforme tous les jours? Du moins est-il certain que M. de Molinari a prêté assez fidèlement au socialiste qu'il met en scène ce qu'il y a de plus généralement admis dans son parti; c'est-à-dire la critique du régime présent, les diatribes contre la propriété, contre la concurrence, contre la liberté industrielle. C'est à peu près tout ce qu'il pouvait faire; dès l'instant qu'il ne donnait à cette opinion qu'un seul organe.

En ce qui concerne le parti conservateur, c'est autre chose. Ici le reproche nous semble tout à fait sans fondement. Malgré ses déchirements intérieurs, engendrés par le choc des ambitions ou l'opposition des intérêts, le parti conservateur est un. S'il n'y a pas chez lui, autant qu'il le voudrait ou qu'il affecte de le dire, unité de pensées, il y a du moins unité de but, en ce qu'il s'attache imperturbablement à ce qui est. On sait donc toujours où le prendre. Rien de plus facile à peindre d'ailleurs qu'un parti faisant profession d'immobilité, et

qui se maintient en effet immobile depuis trente ans. Aussi le portrait qu'en a tracé M. de Molinari est-il fidèle; quoi qu'on en dise. On s'est plaint cependant qu'il eût prêté à ce parti des opinions antédiluviennes. Antédiluviennes, soit; mais ces opinions n'en sont pas moins celles que le parti tout entier professe. Il fait plus que les professer: il les pratique. Est-ce la faute de l'auteur, s'il se trouve çà et là parmi les conservateurs quelques hommes moins aveuglés, qui rougissent quand on met sous leurs yeux la reproduction fidèle de ces préjugés déplorables, de ces doctrines antilogiques, auxquelles ils s'attachent sans réflexion?

Ce qui est vrai peut-être, c'est que le conservateur et le socialiste ne gardent pas assez dans cet ouvrage le caractère d'obstination qui leur est propre. L'auteur nous les montre trop faciles à se laisser convaincre. Les hommes de leur parti diront qu'ils ne font pas usage de toutes leurs armes: nous dirons, nous, qu'ils ne s'obstinent pas assez dans leurs erreurs. Ils écoutent trop docilement les bonnes raisons qu'on leur donne; ils ne se regimbent pas assez contre la vérité qui les presse; ils abdiquent trop facilement leurs préjugés sur l'autel de la raison. Vers la fin de l'ouvrage, nous les trouvons presque convaincus. C'est là une infidélité véritable; mais à qui est-ce à s'en plaindre? Pour être tout à fait dans le vrai, il eût fallu nous les montrer, jusqu'au bout, rebelles à toute démonstration, fermant les yeux à toute évidence, irremédiablement obstinés dans leurs erreurs et mourant enfin dans l'impénitence finale. Il y a certainement sur les confins du parti conservateur et du parti socialiste un grand nombre d'hommes qui se convertiront un jour quand la lumière pourra leur apparaître; mais le conservateur pur sang; le socialiste pur sang (et ce sont ceux-là que M. de Molinari a dû prendre comme types) ne se convertiront jamais.

Le plan adopté par l'auteur est à la fois très-simple et très-régulier; tel, d'ailleurs, que l'indiquait la nature même du sujet. Dans son premier chapitre, ou, si l'on veut, dans la première *soirée*, il cherche à poser dans ses véritables termes le problème social. Il établit que la société est gouvernée par des lois naturelles, immuables, que l'on ne viole pas impunément; que la première de ces lois, celle dont toutes les autres dérivent, est le respect de la propriété, basé de l'organisation naturelle de la société. Il définit la propriété, à laquelle il donne pour origine le travail. Puis il énumère les atteintes fort nombreuses actuellement portées à ce principe. Dans les chapitres suivants; il passe successivement en revue les atteintes à la propriété dont il a donné précédemment l'énumération, et s'attache à faire ressortir les conséquences malheureuses qui en dérivent. Il va sans dire que, chemin faisant, il réfute; à mesure qu'elles se dressent devant lui; les doctrines opposées des deux adversaires qu'il s'est donnés.

Toute la première partie du livre de M. de Molinari, c'est-à-dire cette première soirée, qu'il consacre à l'exposé des principes généraux, nous paraît excellente et à peu près irréprochable. Il est impossible de poser le problème social en meilleurs termes; ni de pousser plus victorieusement à bout ses adversaires. L'argumentation s'y présente toujours, il est vrai, sous une forme légère et vive; mais cette légèreté de la forme n'ôte rien, il s'en faut de beaucoup, à la force et à la solidité du fond. On en jugera par le passage suivant:

Après avoir montré au conservateur, qu'en niant les principes, on ne reconnaissant à la société d'autres lois que les convenances du moment ou les

volontés arbitraires des hommes, son parti s'est désarmé lui-même vis-à-vis du socialisme, et qu'il ne lui reste plus qu'à attendre l'heure où ce dernier envahira la société, il se retourne tout à coup vers le socialiste, qui entre en scène par cette exclamation :

« Vous avouez donc que l'avenir est à nous ?

« — Dieu m'en garde ! Mais je pense que vos adversaires ont tort de vous résister s'ils désespèrent de vous vaincre, et je conçois qu'en ne se rattachant à aucun principe fixe, immuable, ils aient cessé de compter sur la victoire. Conservateurs, ils sont impuissants à conserver la société, voilà tout ce que j'ai voulu prouver. Maintenant, je vous dis à vous autres organisateurs, que que vous seriez impuissants à l'organiser. Vous pouvez prendre Byzance et la mettre à sac, vous ne sauriez la gouverner.

« — Qu'en savez-vous ? N'avons-nous pas dix organisations pour une ?

« — Vous venez de mettre le doigt sur la plaie. A quelle secte socialiste appartenez-vous ? veuillez bien me le dire. Etes-vous saint-simonien ?

« — Non ! le saint-simonisme est usé. C'était, à l'origine, une aspiration plutôt qu'une formule... Et les disciples ont gâté l'aspiration sans trouver la formule.

« — Phalanstérien ?

« — C'est séduisant. Mais la morale du fouriérisme est bien scabreuse.

« — Cabétiste ?

« — Cabet est un esprit ingénieux, mais incomplet. Il n'entend rien, par exemple, aux choses de l'art. Imaginez-vous qu'en Icarie on peint les statues ! Les figures de Curtius, voilà l'idéal de l'art icarien. Barbare !

« — Proudhonien ?

« — Proudhon, ah ! que voilà un beau destructeur ! Comme il démolit bien ! Mais jusqu'à présent, il n'a su fonder que sa banque d'échanges. Et cela ne suffit pas.

« — Ni saint-simonien, ni fouriériste, ni cabétiste, ni proudhonien. Eh ! qu'êtes-vous donc ?

« — Je suis socialiste.

« — Mais encore ! à quelle variété du socialisme appartenez-vous ?

« — A la mienne. Je suis convaincu que le grand problème de l'organisation du travail n'est pas résolu encore. On a déblayé le terrain, on a posé les assises, mais on n'a pas élevé l'édifice. Pourquoi ne chercherais-je pas, comme un autre, à le bâtir ? Ne suis-je pas animé du pur amour de l'humanité ? N'ai-je pas étudié la science et médité longtemps sur le problème ? Et je crois pouvoir affirmer que..., non ! pas encore..., il y a certains points qui ne sont pas complètement élucidés. (Montrant son front.) Mais l'idée est là..., et vous verrez plus tard.

« — C'est à-dire que vous aussi vous cherchez votre organisation du travail. Vous êtes un socialiste indépendant. Vous avez votre Bible particulière. Au fait, et pourquoi pas ? Pourquoi ne recevriez-vous pas comme un autre l'esprit du Seigneur ? Mais aussi, pourquoi d'autres ne le recevraient-ils pas comme vous ? Voilà bien des organisations du travail.

« — Tant mieux, le peuple pourra choisir.

« — Bon ! à la majorité des suffrages ? Mais que fera la minorité ?

« — Elle se soumettra.

« — Et si elle résiste ? Mais j'admets qu'elle se soumette, de gré ou de force. J'admets que l'organisation adoptée à la majorité des suffrages soit mise en

vigueur. Qu'arrivera-t-il si quelqu'un, vous, moi, un autre, découvre une organisation supérieure? »

Nous ne pousserons pas plus loin cette citation. Elle suffit pour donner une idée de la manière vive et spirituelle de l'auteur, et en même temps de la force d'argumentation qui se cache sous cette apparente légèreté. Il nous paraît difficile, en effet, de mieux pousser son adversaire à bout. On entrevoit, du reste, où ce raisonnement conduit. Il conduit à reconnaître que l'humanité étant essentiellement perfectible, la première organisation trouvée ne serait pas parfaite; que le lendemain on pourrait en trouver une autre meilleure; puis, une autre meilleure encore; en sorte qu'il faudrait faire subir chaque jour à ce pauvre monde des révolutions sociales bien autrement graves que toutes les révolutions politiques dont nous avons été témoins. C'est ce qui amène le conservateur à s'écrier avec épouvante : Quel gâchis! Oui, quel gâchis! et cela dans l'hypothèse même la plus favorable aux socialistes, dans l'hypothèse tout à fait gratuite où ils pourraient aboutir un jour à quelque chose d'applicable, à une organisation quelconque non dépourvue du sens commun. D'où il faut conclure que, lors même que la Providence n'aurait pas doté le monde d'une organisation naturelle, fondée sur des bases immuables, encore faudrait-il renoncer à imposer à la société une organisation artificielle, de peur de la livrer à d'éternels déchirements.

Heureusement, cette organisation naturelle existe, fort supérieure à tout ce que peuvent imaginer de vains utopistes, parfaite dans son essence, immuable dans ses lois, bien que sujette à se développer sans cesse, et perfectible à l'infini. Les lois humaines, en tant qu'elles violent la propriété ou le droit, jettent, il est vrai, le trouble dans quelques parties de cet admirable organisme, et de là la plupart de nos misères : mais, après tout, le fond demeure, et c'est ce fond inaltérable qui permet à l'humanité de cheminer encore, tant bien que mal, sans se briser sur les écueils. Que deviendrions-nous, grand Dieu! s'il en était autrement? Mais si cette organisation naturelle existe, assise par la main de la Providence sur des fondements immortels, ne faut-il pas (c'est ici l'auteur qui parle) *prendre en pitié ce pygmée gonflé d'orgueil qui essayerait de substituer son œuvre à celle du Créateur?*

Tout cela est sans réplique. C'en est assez pour confondre le principe même du socialisme, principe témérement orgueilleux, qui ne cache au fond que l'anarchie ou le néant. Mais l'auteur ne s'en tient pas là. Plus loin, il poursuit ce principe jusque dans ses conséquences, et le montre toujours également impuissant et faux. Certes, le socialisme a été réfuté bien des fois depuis la révolution de Février; il ne l'a jamais été, croyons-nous, d'une manière plus victorieuse et plus complète.

Mais ce n'est pas seulement le socialisme qu'il s'agissait de combattre, c'était encore l'opinion aveuglément conservatrice. A vrai dire, c'était même ici, selon nous, la partie la plus importante de la tâche que M. de Molinari s'est proposée; car si l'on parvenait jamais à éclairer le parti conservateur, à dissiper ses préjugés aveugles, à le rendre sagement progressif d'obstinément stationnaire qu'il est aujourd'hui, le socialisme cesserait bientôt d'être un danger, et ne tarderait guère même de disparaître entièrement. Qu'est-ce, en effet, que le socialisme? Au fond, ce n'est pas autre chose qu'une protestation contre les troubles, les désordres, les misères de la société actuelle; désordres et misères engendrés par tant d'abus, dont le parti conservateur s'est constitué le gar-

dien. Ce sont ces misères et ces désordres qui, mal int' prétés par des esprits faibles, les portent à méconnaître la main de la Providence dans l'œuvre sociale, ou à blasphémer en l'accusant. Supprimez les abus d'où ces misères dérivent, et le socialisme tombe de lui-même, parce qu'il a perdu sa raison d'être. Voilà pourquoi des deux réfutations ou des deux conversions que l'auteur a entreprises, celle du parti conservateur nous paraît la plus importante de beaucoup.

A certains égards, M. de Molinari a rempli cette seconde partie de sa tâche aussi bien que la première. Impossible de mettre mieux en évidence les incon séquences de ce parti, qui se rallie aux principes quand il les voit trop fortement ébranlés, ou qu'il entrevoit les dernières conséquences de leur violation, mais qui les renie, qui les viole lui-même quand ses propres convenances ou ses préjugés l'y portent. Malheureusement, à cette partie de sa démonstration, qui pouvait et devait être simple autant que positive et nette, qui ne devait, pour être concluante, s'appuyer que sur des principes constants, l'auteur a mêlé des opinions excentriques, des principes contestables, dont le premier tort est de compliquer fort mal à propos son œuvre, et qui sont même plus que la compliquer, car ils altèrent l'autorité qu'elle devait avoir et en neutralisent presque entièrement l'effet.

C'est ici qu'après avoir fait la part de l'éloge, part juste et méritée, nous devons faire la part du blâme. M. de Molinari est un écrivain trop sérieux pour que nous lui marchandions la vérité.

D'abord, pourquoi avoir prêté à son *économiste* des opinions que nul économiste n'a jamais professées? Ces opinions fussent-elles justes, ce serait encore une infidélité grave que de les prêter à une école qui ne les avoue pas. Oh! si M. de Molinari avait parlé dans son livre en son nom personnel, il eût été bien le maître de professer telle opinion qu'il eût voulu. Dans ce cas même, c'eût été encore un tort de faire dévier mal à propos l'esprit de ses lecteurs du but principal : qu'il s'était proposé; au moins eût-il été dans son droit. Mais ce n'est pas en son nom personnel qu'il parle. Par ce titre d'*économiste* qu'il donne à son troisième personnage, il le pose ouvertement comme un représentant de l'école économique. Dès lors il n'avait pas le droit de lui prêter des opinions ou des doctrines qui ne fussent avouées tout au moins par quelques-uns des maîtres de la science. Quand nous le voyons, au lieu de cela, émettre des opinions que lui seul adopte, des opinions que toute l'école économique repousse, ou qu'elle repousserait sans aucun doute, s'ils lui étaient soumis, il nous est bien permis de crier à l'infidélité.

Parmi les opinions excentriques dont M. Molinari s'est fait le promoteur, nous n'enseignerons qu'une seule, pour ne pas trop charger ce compte-rendu.

Partant de cette vérité, à laquelle nous adhérons sans effort et sans réserve, que la concurrence est l'âme du monde industriel, où elle règle et ordonne tout, en n'y produisant jamais en somme que de salutaires effets; qu'elle n'y est pas seulement utile mais nécessaire, et qu'il faut, autant que possible, y étendre son empire, l'auteur arrive à conclure que la concurrence devrait atteindre même les fonctions du gouvernement ou de l'Etat; jusque-là, par exemple, qu'un jour viendrait où le gouvernement serait tout simplement, sous le nom de *producteur de la sécurité*, un industriel comme un autre, faisant concurrence à d'autres industriels du même ordre et leur disputant leur clientèle. Dans cette hypothèse, l'Etat ne serait pas autre chose qu'une sorte de

compagnie d'assurance, rivale de beaucoup d'autres, et chacun irait, à sa volonté, s'abonner librement à celle-ci ou à celle-là, pour se faire garantir contre les troubles dont il serait menacé, exactement comme on fait garantir sa maison contre l'incendie ou son vaisseau contre un naufrage.

Cherchez bien si jamais économiste quelconque a professé une telle doctrine. L'idée n'en est pas même venue. Une seule fois nous avons vu cette idée se produire ici même, dans le *Journal des Economistes*, mais c'était M. de Molinari lui-même qui en était le promoteur, et il nous semble que sa voix n'avait pas trouvé un seul écho. Pourquoi donc, encore une fois, mettre sur le compte de l'économie politique une idée fort extraordinaire assurément et qu'elle n'a jamais admise ?

Oh ! nous savons bien ce que M. de Molinari peut nous répondre, et ce qu'il nous répondra sans doute. Si vous n'acceptez pas cette idée, c'est que vous n'êtes pas logiques, c'est que vous reculez devant les conséquences de vos doctrines, car elle découle nécessairement du principe général d'où vous partez. C'est ce qu'il faudrait voir. Peut-être qu'en y regardant bien on trouverait que c'est M. de Molinari lui-même dont la logique s'égaré, en tirant de fausses conséquences d'un principe mal posé. Au fait, voyons un peu.

Dans le cours de son ouvrage l'auteur parle souvent, un peu trop souvent peut-être, de principes absolus. Y a-t-il, n'y a-t-il pas des principes absolus ? Question un peu vague, d'autant plus difficile à résoudre qu'on ne s'entend pas toujours très-bien sur la valeur du mot. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est que, pour avoir le droit de tirer à perte de vue toutes les conséquences d'un principe, il faut le poser bien nettement au début, avec toutes les circonstances qui l'étendent ou le restreignent ; autrement, avec la logique la plus serrée et la plus étroite, on s'expose souvent à d'étranges écarts ; or, poser carrément un principe, c'est ce qu'il est souvent bien difficile de faire, et c'est notamment ce que M. de Molinari n'a pas fait.

La concurrence est à la fois un mobile d'activité et d'ordre ; elle fait régner partout la règle ; elle met chacun et chaque chose à sa place : oui, mais à une condition. C'est que la fraude et la violence seront bannies des transactions humaines : autrement, adieu l'ordre, adieu la règle ; il n'y a plus que désordre et confusion. Parlez donc de concurrence à des gens qui vous mettent l'épée dans les reins ou le pistolet sur la gorge. La condition nécessaire pour que la concurrence soit de mise, c'est que l'épée rentre dans son fourreau et le pistolet dans sa gaine. Voilà, monsieur, ce que vous oubliez. Cette condition, les économistes ne la mentionnent pas d'ordinaire ; peut-être même n'y pensent-ils pas, mais ils la sentent du moins, et, bien ou mal comprise, elle est toujours sous-entendue dans leurs écrits. Mais vous, vous n'en tenez pas compte, et de là l'étrange écart auquel vous vous livrez.

S'il faut, pour que la concurrence soit de mise, que la violence soit bannie des transactions, il faut donc supposer aussi qu'il existe une autorité supérieure, prête à s'interposer entre les contractants : autrement le plus fort imposera toujours sa loi. Par rapport aux transactions entre particuliers, cette autorité supérieure, c'est le Gouvernement, c'est l'Etat, qui plane sans cesse au-dessus d'eux. C'est grâce à l'intervention de l'Etat, cette justice humaine organisée, que vous pouvez librement traiter avec d'autres particuliers, fussent-ils même plus forts que vous, sans avoir à redouter leur violence, et

voilà comment la concurrence devient possible et bonne. Mais entre les particuliers et l'Etat, qui donc interviendra ? Personne. Vous n'avez donc ici aucune garantie contre la violence, contre l'abus de la force, et voilà ce qui rend la concurrence proprement dite à jamais impossible dans ces sortes de transactions.

Vous comparez l'Etat à une Compagnie d'assurance, et vous prétendez que vous irez chercher librement auprès de lui une garantie de sécurité, comme vous iriez chercher ailleurs une garantie contre l'incendie ou le naufrage. Suivez un peu la comparaison, et voyez :

Quand vous vous adressez à une Compagnie d'assurance contre l'incendie, vous lui demandez tout simplement ses conditions. Si ces conditions ne vous conviennent pas, vous allez ailleurs et tout est dit. Nul danger qu'elle vous happe, fût-elle dix fois plus forte que vous, car la force publique est là qui vous protège contre elle. Supposez que vous ayez accepté ses conditions et qu'ensuite vous ayez à vous plaindre de la manière dont elle les a remplies ; vous réclamez, et les tribunaux, délégation de l'Etat, jugent souverainement entre elle et vous. Vous faites mieux que vous plaindre, vous la quittez pour vous adresser à une autre. Rien de plus simple encore ; elle ne vous retiendra pas de force, parce que l'Etat vous défend toujours contre les violences qu'elle voudrait exercer. Ici donc la concurrence ressort tout son effet, parce que les transactions sont libres, grâce à cette autorité supérieure qui plane sans cesse au-dessus des contractants.

Mais vis-à-vis de l'Etat, c'est autre chose. Si vous lui parlez d'abord, vous particulier, de débattre avec lui vos conditions ; il vous répond qu'il ne les débat pas, qu'il les impose. A qui vous adresserez-vous pour en avoir raison ? Vous le quitterez, dites-vous, pour vous faire assurer ailleurs. Vous le pouvez sans doute (sauf pourtant dans certains pays), mais à condition de sortir de son domaine ; c'est-à-dire, à condition de quitter votre famille, votre patrie, et d'aller porter vos pénates dans une terre étrangère ; et alors même vous n'aurez fait que changer de joug. Mais si vous restez dans son domaine, vous aurez beau dire que vous renoncez à sa protection, il ne renoncera pas, lui, à l'autorité qu'il veut exercer sur vous, et vous serez bien forcé de la subir. Il vous tient sous sa coupe et ne vous lâchera pas, quoi que vous puissiez dire, car il n'y a pas là d'autorité supérieure qui vous protège contre ses prétentions.

Qu'on ne parle donc pas de concurrence par rapport aux fonctions de l'Etat. Ici, toutes les conditions de la concurrence font défaut, parce que les transactions ne sont pas libres. Les transactions ne sont pas libres, disons-nous, et elles ne peuvent pas l'être. L'Etat, vis-à-vis des particuliers, c'est le fort contre le faible, le fort armé contre le faible désarmé, sans qu'il existe aucun arbitre qui puisse rétablir entre eux l'équilibre. Eh ! n'est-ce pas pour cela précisément que de tout temps l'Etat a abusé de sa force pour troubler cet ordre naturel des choses, ces lois éternelles de la justice qu'il aurait dû se borner à maintenir ? L'Etat force les particuliers à déposer leurs épées pour n'en appeler qu'à la justice ; mais il tient constamment la sienne hors du fourreau, et cette épée est lourde. Il le faut bien, d'ailleurs ; aussi n'est-ce pas cela que nous lui reprochons. Mais c'est se moquer de prétendre qu'on puisse invoquer les lois de la concurrence vis-à-vis de ce matador armé. Non, non ; il y a ici un monopole naturel ; monopole nécessaire parce qu'il est inévitable. Quant au remède contre les abus de ce monopole, il n'est pas dans une concurrence impossible,

mais dans les garanties constitutionnelles et l'intervention régulière des citoyens dans les affaires publiques.

Ceci pourrait nous conduire à examiner un autre paradoxe de M. de Molinari, qui consiste à dire qu'il n'y a pas de monopoles naturels. Mais nous ne voulons pas étendre davantage ce compte-rendu déjà trop long. Peut-être reprendrons-nous un jour une à une les propositions excentriques dont son livre abonde et qu'il semble se plaisir à soulever; car, lors même que ces propositions sont fausses, elles sont toujours ingénieuses, bien présentées, spirituellement déduites, et il peut y avoir quelque profit à signaler l'erreur première d'où elles découlent.

Les erreurs de M. de Molinari ont cela de bon, qu'elles ne sont pas dangereuses. Elles auraient même un côté utile en ce qu'elles forceraient les économistes à creuser plus profondément la science pour en découvrir le principe caché. Le malheur est qu'elles déparent son livre, en y jetant, d'une manière fort regrettable, le faux au travers du vrai. Franchement, si M. de Molinari avait des propositions neuves à mettre au jour, vraies ou fausses, il n'aurait pas dû les produire ici, car elles n'y sont pas à leur place. Dans un livre destiné à combattre les préjugés des conservateurs et les illusions des socialistes, en leur opposant la vérité économique, il n'aurait dû émettre que des principes faciles à accepter. Dans ces limites, il l'a prouvé lui-même, son fonds était encore assez riche pour qu'il n'eût rien à regretter. En y mêlant, mal à propos, des principes tout au moins contestables, nous craignons bien qu'il n'ait affaibli, infirmé l'ensemble et compromis gravement le résultat utile qu'il s'était proposé.

On lira pourtant ce livre, l'un des meilleurs, après tout, que notre crise sociale ait inspirés. *

REVUE

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

SOMMAIRE : Suite d'un *Mémoire sur l'homme et la société*, par M. Portalis. — *Communication sur l'égalité*, par M. Lelut. — *Observations sur l'enquête ouverte en Belgique relativement à la condition des classes ouvrières*, par M. Villermé. — *Rapport verbal sur les Caisses de retraite d'ouvriers de la ville de Sedan*, par le même. — *Mémoire sur la statistique intellectuelle et morale comparée des départements de la France*, par M. Fayet. — *Rapport sur un ouvrage de M. de Bausset-Roquefort*, par M. Ch. Giraud. — *Mémoire sur la valeur d'échange*, par M. Walras; lettre sur le précédent sujet, par M. Babbage. — *Communication sur la fabrication des aiguilles*, par M. Villermé fils. — *Rapport de M. Blanqui sur le livre de M. Coquelin : Du crédit et des banques*. Opinion de quelques membres sur la liberté des banques.

Il est arrivé dans ces derniers temps ce qui doit toujours se produire aux époques de trouble et d'agitation sociale. Les institutions les plus saintes et en apparence les plus respectées ont rencontré d'ardents défenseurs, en même temps qu'elles subissaient, de la part d'aveugles adversaires, les insultes les plus graves et les attaques les plus insensées. C'est sous l'empire de cette loi in-